

Au Président du Conseil consultatif pour les Questions internationales
M. Frits Korthals Altes

La Haye, le 31 octobre 2005
Référence : DMV-62/05

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir l'avis de l'AIV « L'influence de la culture et de la religion sur le développement : stimulant ou frein ? ».

J'envoie également une copie de cette lettre au Président de la Chambre des Représentants.

A.M.A. Van Ardenne-Van der Hoeven
Ministre de la coopération au développement

Réaction du gouvernement à l'avis du Conseil consultatif pour les questions internationales sur « L'influence de la culture et de la religion sur le développement : stimulant ou frein ? »

C'est avec un profond intérêt que j'ai pris connaissance de l'avis rendu par le Conseil consultatif pour les questions internationales, ci-après l'AIV, sur l'influence de la culture et de la religion sur le développement. La Commission permanente des Affaires étrangères de la Chambre des représentants souhaitait en effet que l'AIV dresse une inventaire des formes d'expressions culturelles et de leur impact – positif ou négatif – sur le développement, dans le but d'en intégrer les résultats aux futurs projets de la coopération au développement.

Il ressort clairement de l'avis de l'AIV qu'il est difficile de formuler des recommandations et des conclusions générales sur l'interrelation culture, religion et développement, compte tenu des spécificités régionales. J'apprécie grandement les efforts déployés par l'AIV en vue de poser, néanmoins, un certain nombre de jalons permettant de définir la politique. Par ailleurs, des exemples pratiques, récurrents dans l'ensemble de l'avis, éclairent l'importance de la culture et de la religion pour le développement.

L'avis coïncide, pour ainsi dire, avec la création du Forum de connaissance sur la religion et le développement, fruit de l'initiative conjointe de diverses ONG (*ICCO, Cordaid, Kerkinactie, Prisma, Oikos et BBO*) et de mes services. Sa vocation de plateforme de réflexion sur l'intégration du facteur religieux à la politique de développement, menée tant par les organisations privées parties prenantes que par le ministère, permettra de concrétiser plus avant la coopération avec la société civile néerlandaise en la matière. En quelque sorte, cet avis vient à point nommé. Force est d'admettre qu'étant donné sa création récente certaines activités du Forum sont encore dans une phase embryonnaire. Aussi devrai-je pour partie renvoyer à des actions futures du Forum en ce qui concerne la transposition des recommandations de l'AIV dans la politique de développement.

Valeurs communes, différence de valeurs

L'AIV conclut qu'« il s'avère capital de veiller à ce que les actions de développement et la politique de coopération s'inscrivent dans la ligne des schémas de vie complexes et flexibles des populations des pays en développement ». L'AIV souligne notamment que « ce n'est qu'en prenant en compte la culture et la religion de tous les partenaires que l'on peut motiver les populations et mobiliser les énergies nécessaires pour générer un développement durable ».

Je reconnais l'importance des valeurs culturelles et religieuses dans une perspective de développement durable, celles des partenaires dans les pays en développement comme celles des donateurs. Comme l'AIV l'a noté, à juste titre, des frictions apparaissent si l'on n'a pas conscience que ses propres valeurs, normes et usages n'ont pas d'évidence intrinsèque et ne sont pas forcément partagés par autrui.

La qualité du dialogue entre partenaires de développement sur leurs conceptions, leurs valeurs et leurs normes est une première étape importante vers le développement durable. Les Objectifs du millénaire pour le développement sont basés sur le dialogue et le partenariat et renvoient à des objectifs communs généralement approuvés dans le monde entier. Dans leur réalisation, il importe de réserver une certaine marge d'expression à des traditions culturelles et religieuses locales. Afin de garantir la pérennité du développement, la prise de responsabilité ne devra pas être limitée au gouvernement du pays en question mais s'étendre à de larges couches de la société.

Recherche en matière d'orientations culturelles et religieuses pertinentes.

L'AIV recommande d'effectuer une analyse des orientations culturelles pertinentes avant de choisir certaines activités concrètes. Étant entendu que le savoir « autochtone » constitue une importante source d'information sur la situation locale, il doit être impliqué dans l'analyse. L'AIV recommande également d'établir de bons contacts et de coopérer avec les organisations de la société civile et les ONG qui travaillent sur ces questions aux Pays-Bas et, dans la mesure du possible, dans les pays en développement.

Comme l'AIV, j'estime que le choix des instruments de développement doit se faire en tenant bien compte du contexte culturel et religieux local. En 2003-2004, la plupart des ambassades dans les 36 pays partenaires ont établi un plan stratégique pluriannuel (*Meerjarig strategisch plan*) dans lequel sont amplement analysés la situation, les tendances, les évolutions et les différents acteurs dans le pays partenaire, avec le contexte culturel et religieux local pour toile de fonds. Rares sont toutefois les ambassades qui ont, dans la première édition de ces plans stratégiques, fait explicitement référence au rôle de la culture et de la religion.

Dans l'analyse du contexte culturel, l'AIV préconise de prendre en compte :

- la propension au dialogue dont font preuve les leaders religieux ou culturels ;
- l'influence et l'autorité des leaders ;
- la propension du système ou de l'organisation à favoriser la cohésion sociale ;
- la liberté d'action et les possibilités offertes aux femmes.

L'AIV recommande également aux ambassades de « faire une place à la religion dans les plans stratégiques pluriannuels, non seulement au stade de l'analyse, mais aussi à celui de la stratégie ».

Reprenant volontiers ces recommandations, je compte qu'à l'avenir les ambassades dans les pays partenaires incluront une analyse du contexte culturel et religieux local et des facteurs d'évolution¹ (*drivers of change*) dans leurs plans stratégiques pluriannuels. En fonction des modalités de l'aide, les organisations culturelles et religieuses pourront jouer un rôle direct ou indirect dans les actions de développement. Ces objectifs, concernant les plans stratégiques à l'horizon 2008 et les activités à entreprendre à cette fin, font partie des priorités du Forum de connaissance.

Le Forum de connaissance sur la religion et la politique de développement examinera aussi l'influence des facteurs socioculturels sur les indicateurs de bonne gouvernance, car les aspects comme la cohésion sociale et les relations entre communautés sont capitaux pour le développement. En effet, la bonne gouvernance procède d'une administration qui non seulement développe une action consistante au plan économique, mais intègre aussi les relations socioculturelles au sein d'un pays. L'intégration de ces facteurs aux indicateurs de bonne gouvernance permettra de tenir compte, dès le départ, des rapports socioculturels locaux dans la définition d'une politique de développement.

Les limites du dialogue

Bien qu'en règle générale l'AIV préconise de davantage prendre en compte la culture et la religion, il recommande de rester vigilant quant aux limites du dialogue. Il estime notamment que celles-ci sont atteintes « lorsque les principes de base consignés dans les conventions des droits de l'homme sont bafoués, ou lorsque le pays partenaire ne manifeste pas la moindre intention de remplir d'autres conditions ou de satisfaire à d'autres valeurs occidentales indispensables pour permettre une coopération fructueuse ». Dans un tel cas, l'AIV conseille de rechercher activement des acteurs qui soient, eux, réellement désireux de parvenir au résultat escompté.

En tant que facteurs d'évolution, la culture et la religion peuvent contribuer amplement au développement mais peuvent tout aussi bien exercer un effet inhibiteur. Ainsi, certaines aspirations en faveur d'une amélioration de la situation des femmes peuvent se heurter à l'écueil des traditions culturelles et religieuses. D'autres tensions peuvent

¹ Les *drivers of change* sont des facteurs et acteurs politiques, socioéconomiques et culturels inducteurs, ou à l'inverse inhibiteurs, d'évolution dans un contexte donné.

naître s'agissant du respect d'autres droits de l'homme et des libertés fondamentales : l'application de châtiments corporels, en vertu d'une législation d'inspiration religieuse, et les restrictions concernant la possibilité de se convertir à une autre foi religieuse, par exemple. À maintes reprises – notamment lors du sommet des Nations unies en septembre 2005 – la communauté internationale a déclaré que les droits de l'homme sont universels, interdépendants et indivisibles. Il est donc clair qu'indépendamment du contexte culturel et religieux le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doit être garanti. Il est tout aussi nécessaire, du reste, que la société reconnaisse à ces droits et libertés une importance en tant que tels. C'est, par excellence, en cas de tensions entre traditions culturelles et religieuses, d'une part, et droits de l'homme internationalement reconnus, d'autre part, qu'il importe de dialoguer afin de surmonter les antagonismes tout en faisant droit à l'universalité des droits de l'homme.

L'acquisition de connaissances

L'AIV recommande également de former aux principes et aux méthodes de la communication interculturelle tous ceux qui ont pour mission, au ministère et dans les postes, de formuler et de mettre en œuvre la politique de coopération au développement. L'AIV recommande aussi d'intégrer, au programme de formation des fonctionnaires chargés de mission, un cours détaillé sur la religion et la culture qui viendrait utilement compléter le bref module d'initiation à l'interculturalité.

En effet, il apparaît essentiel d'acquérir des connaissances sur le rôle de la culture et de la religion en terme de développement. Le Forum de connaissance, dont la création procède entre autres de cette constatation, développe et actualise un site Internet consacré au binôme religion et développement. Les résultats du Forum seront directement mis à la disposition de l'ensemble des chargés de mission. La communication interculturelle, déjà abordée dans les diverses formations à la coopération au développement, fera l'objet d'une attention spécifique dans le (nouveau) programme d'appui pour les postes, aux fins du développement de capacités institutionnelles.

L'AIV remarque fort justement que le dialogue interculturel sur le contexte culturel et religieux, les valeurs et les aspirations peut accroître significativement le taux de réussite et, qui mieux est, l'impact durable des actions de développement. J'agirai donc avec détermination pour donner à ce dialogue la place centrale qui lui revient dans la politique néerlandaise de coopération au développement.